

Voici le nouveau programme de garantie pour les grils Napoléon, effectif à partir de 2018.

Napoléon est fier de fabriquer des produits de qualité dans toutes ses gammes, catégories et divisions.

Les garanties pour les grils ont été mises à jour afin de mieux refléter la valeur et l'investissement d'un achat de produit à prix plus élevé.

GARANTIE À VIE LIMITÉE DE NAPOLÉON - Prestige®/PRO™ avec chariot et les grils encastrés



Garantie à vie limitée de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Pièces en fonte d'aluminium /base en acier inoxydable	À vie
Couvercle en acier inoxydable	À vie
Couvercle en porcelaine émaillée	À vie
Grilles de cuisson en acier inoxydable	À vie
Brûleurs tubulaires en acier inoxydable	10 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais à vie
Grilles de cuisson en fonte émaillée	10 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais à vie
Plaques de brûleur en acier inoxydable	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais à vie
Brûleur arrière infrarouge	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais à vie
Brûleurs infrarouges en céramique (grillage exclu)	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais à vie
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 15 ANS - NOUVEAU POUR LES MODÈLES LE, LEX (modèles avec chariot et grils encastrés), ROGUE® et PRO605CSS



Garantie limitée de 15 ans de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Pièces en fonte d'aluminium/base en acier inoxydable	15 ans
Couvercle en acier inoxydable	15 ans
Couvercle en porcelaine émaillée	15 ans
Grilles de cuisson en acier inoxydable	15 ans
Brûleurs tubulaires en acier inoxydable	10 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 15 ^e année
Plaques de brûleur en acier inoxydable	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 15 ^e année
Grilles de cuisson en fonte émaillée	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 15 ^e année
Brûleurs infrarouge en céramique (grillage exclu)	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 15 ^e année
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - NOUVEAU POUR les séries Triumph®, Legend et TravelQ™ 285 (incluant le PRO285)



Garantie limitée de 10 ans de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Pièces en fonte d'aluminium/base en acier inoxydable	10 ans
Couvercle en acier inoxydable	10 ans
Couvercle en porcelaine émaillée	10 ans
Couvercle peint en acier	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Brûleurs tubulaires en acier inoxydable	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Grilles de cuisson en fonte émaillée	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Plaques de brûleur en acier inoxydable ou en porcelaine	3 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - POUR les grils au charbon de bois circulaires Rodeo et les fumoirs Apollo®



Garantie limitée de 10 ans de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Couvercle et cuve en porcelaine émaillée	10 ans
Système de contrôle d'air	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Grilles de cuisson en fonte émaillée	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Grilles de cuisson plaquées chrome	3 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - Pour la série Oasis™ et les composants pour grils encastrés, incluant les brûleurs latéraux



Garantie limitée de 10 ans de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Pièces en fonte d'aluminium/base en acier inoxydable	10 ans
Brûleurs tubulaires en acier inoxydable	10 ans
Brûleurs infrarouges en céramique (grillage exclu)	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Couvercle, porte et panneaux de tiroir en acier inoxydable	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Grilles de cuisson en fonte émaillée	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Plaques de brûleur en acier inoxydable ou en porcelaine	5 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Charnières, glissières et cabinets	3 ans de couverture totale, plus 50 % de rabais jusqu'à la 10 ^e année
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS - Pour les tables de Patioflame® et les ensembles de brûleur Patioflame®



Garantie limitée de 3 ans de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour la durée suivante :

Dessus de table et piédestal en aluminium	3 ans
Plateau en acier inoxydable	3 ans
Brûleur en acier inoxydable	3 ans
Toutes les autres pièces	2 ans

GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN - Chauffe-patios Bellagio™ PTH31GTSSP et PTH11PSS



Garantie limitée de 1 an de Napoléon

NAPOLÉON garantit que les composants dans votre nouveau produit NAPOLÉON seront exempts de défaut de matériau ou de fabrication à compter de la date d'achat pour une durée d'un an.

GARANTIE À VIE LIMITÉE DE NAPOLÉON

- Pour les modèles Prestige®/PRO™ avec chariot et les grils encastrés

10 ANS | REMPLACEMENT DES BRÛLEURS
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % À VIE

Les brûleurs en acier inoxydable sont garantis pour un remplacement complet pendant 10 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES PLAQUES DE BRÛLEUR EN ACIER INOXYDABLE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % À VIE

Les plaques de brûleur en acier inoxydable sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DU BRÛLEUR ARRIÈRE INFRAROUGE EN CÉRAMIQUE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % À VIE

Les brûleurs arrière infrarouges (excluant le grillage) sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

10 ANS | REMPLACEMENT DES GRILLES DE CUISSON EN FONTE ÉMAILLÉE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % À VIE

Les grilles de cuisson en fonte émaillée sont garanties pour un remplacement complet pendant 10 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DU BRÛLEUR ARRIÈRE INFRAROUGE EN ACIER INOXYDABLE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % À VIE

Les brûleurs arrière infrarouges sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 15 ANS - NOUVEAU POUR LES MODÈLES LE, LEX

(modèles avec chariot et grils encastrés), ROGUE® et PR0605CSS

10 ANS | REMPLACEMENT DES BRÛLEURS
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les brûleurs en acier inoxydable sont garantis pour un remplacement complet pendant 10 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES PLAQUES DE BRÛLEUR EN ACIER INOXYDABLE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 10 ANS

Les plaques de brûleur en acier inoxydable sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES GRILLES DE CUISSON EN FONTE ÉMAILLÉE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 10 ANS

Les grilles de cuisson en fonte émaillée sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES BRÛLEURS INFRAROUGES EN CÉRAMIQUE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 10 ANS

Les brûleurs infrarouges en céramique (excluant le grillage) sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - NOUVEAU POUR les séries Triumph®, Legend et TravelIQ™ 285 (incluant le PR0285)

5 ANS

REPLACEMENT DU
COUVERCLE EN ACIER PEINT
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les couvercles en acier peint sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS

REPLACEMENT DES GRILLES
DE CUISSON EN FONTE ÉMAILLÉE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les grilles de cuisson en fonte émaillée sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS

REPLACEMENT DES BRÛLEURS
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les brûleurs en acier inoxydable sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

3 ANS

REPLACEMENT DES PLAQUES DE BRÛLEUR
EN ACIER INOXYDABLE OU EN PORCELAINES
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 7 ANS

Les plaques de brûleur en acier inoxydable sont garanties pour un remplacement complet pendant 3 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de vente jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - POUR les grils au charbon de bois circulaires et les fumoirs Apollo®

5 ANS

SYSTÈME DE CONTRÔLE D'AIR PRO
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les systèmes de contrôle d'air PRO sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS

REPLACEMENT DES GRILLES DE
CUISSON EN FONTE ÉMAILLÉE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les grilles de cuisson en fonte émaillée sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

3 ANS

GRILLES DE CUISSON PLAQUÉES CHROME
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 7 ANS

Les grilles de cuisson plaquées chrome sont garanties pour un remplacement complet pendant 3 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS - Pour la série Oasis™ et les composants pour grils encastrés, incluant les brûleurs latéraux

5 ANS | REMPLACEMENT DES BRÛLEURS INFRAROUGES EN CÉRAMIQUE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les brûleurs infrarouges en céramique (excluant le grillage) sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES GRILLES DE CUISSON EN FONTE ÉMAILLÉE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les grilles de cuisson en fonte émaillée sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

3 ANS | REMPLACEMENT DES CHARNIÈRES, GLISSIÈRES ET CABINETS
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 7 ANS

Les charnières, glissières et cabinets sont garanties pour un remplacement complet pendant 3 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN - Chauffe-patios

1 AN | REMPLACEMENT DES COMPOSANTS

Les composants sont garantis pour un remplacement complet pendant 1 an.

5 ANS | COUVERCLE, PORTE ET PANNEAUX DE TIROIR EN ACIER INOXYDABLE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Le couvercle, la porte et les panneaux de tiroir sont garantis pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

5 ANS | REMPLACEMENT DES PLAQUES DE BRÛLEUR EN ACIER INOXYDABLE OU EN PORCELAINE
+ COUVERTURE DES PIÈCES À 50 % PENDANT 5 ANS

Les plaques de brûleur en acier inoxydable ou en porcelaine sont garanties pour un remplacement complet pendant 5 ans. Ensuite, les pièces de rechange sont à 50 % du prix de détail jusqu'à la fin de la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS - Pour les tables de Patioflame® et les ensembles de brûleurs Patioflame®

3 ANS | REMPLACEMENT DES DESSUS DE TABLE ET DES PIÉDESTAUX EN ALUMINIUM

Les dessus de table et les piédestaux en aluminium sont garantis pour un remplacement complet pendant 3 ans.

3 ANS | REMPLACEMENT DES PLATEAUX EN ACIER INOXYDABLE

Les plateaux en acier inoxydable sont garantis pour un remplacement complet pendant 3 ans.

3 ANS | REMPLACEMENT DES BRÛLEURS EN ACIER INOXYDABLE

Les brûleurs en acier inoxydable sont garantis pour un remplacement complet pendant 3 ans.



CONDITIONS ET LIMITATIONS

La présente garantie limitée couvre une période de garantie telle que spécifiée dans le tableau ci-dessus pour tout produit acheté par l'entremise d'un détaillant autorisé NAPOLÉON et donne droit à l'acheteur d'origine à la couverture spécifiée relativement à tout composant remplacé durant la période de garantie, que ce soit par NAPOLÉON ou un détaillant autorisé NAPOLÉON, pour le remplacement de tout composant qui présente une défaillance dans le cadre d'un usage privé normal à la suite d'un défaut de fabrication. La mention « 50 % de rabais » indiquée dans le tableau signifie que le composant est mis à disposition de l'acheteur à 50 % de son prix de détail courant pour la période indiquée. La présente garantie limitée ne couvre ni les accessoires ni les articles offerts gratuitement.

Il est entendu que l'« usage privé normal » d'un produit signifie que le produit : a été installé par un technicien de service ou entrepreneur certifié, conformément aux instructions d'installation incluses avec le produit et à tous les codes d'incendie et de construction locaux et nationaux; a été entretenu correctement; et n'a pas été utilisé dans une application à usage collectif ou commercial.

De la même manière, « défaillance » n'inclut pas : la surchauffe, les extinctions causées par des conditions environnementales telles que des vents forts ou une ventilation inadéquate, les égratignures, les bosses, la corrosion, la détérioration des finis peints et plaqués, la décoloration due à la chaleur, aux nettoyants abrasifs ou chimiques ou à l'exposition à des rayons UV, l'écaillage des pièces en porcelaine émaillée ou les dommages causés par un mauvais usage, un accident, la grêle, des feux de graisse, un manque d'entretien, un environnement inadéquat tel que le sel ou le chlore, des altérations, des abus, des négligences ou des pièces installées par d'autres fabricants. Dans le cas d'une détérioration des composants causant le mauvais fonctionnement de l'appareil (perforation par la rouille ou la surchauffe) pendant la période couverte par la garantie, les pièces de rechange seront fournies par NAPOLÉON.

Les composants de rechange relèvent de la seule responsabilité de NAPOLÉON telle que définie par la présente garantie limitée; en aucun cas, NAPOLÉON ne saurait être tenu responsable de l'installation, de la main-d'œuvre ou de tous autres coûts ou dépenses relatifs à la réinstallation d'une pièce garantie, de tous dommages accessoires, consécutifs ou indirects ni de tous frais de transport, de main-d'œuvre ou taxes d'exportation.

La présente garantie limitée vient s'ajouter à tous les droits qui vous sont accordés par la législation locale. Par conséquent, la présente garantie limitée n'impose pas à NAPOLÉON l'obligation de garder des pièces en stock. En fonction de la disponibilité des pièces, NAPOLÉON peut, à sa discrétion, se libérer de toute obligation en fournissant à un client un crédit au prorata applicable à un nouveau produit. Après la première année, NAPOLÉON peut, à sa discrétion, se libérer entièrement de toute obligation en ce qui concerne la présente garantie limitée en remboursant à l'acheteur d'origine le prix de gros de toute pièce garantie et défectueuse.

La facture ou une copie sera requise ainsi que le numéro de série et le numéro de modèle lors d'une réclamation auprès de NAPOLÉON.

NAPOLÉON se réserve le droit de demander à son représentant d'inspecter tout produit ou pièce avant d'honorer toute réclamation. Pour pouvoir bénéficier de la couverture de garantie, vous devez contacter le service à la clientèle de NAPOLÉON ou un détaillant autorisé NAPOLÉON.